



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Bureau de la Communication
Interministérielle
et de la Représentation de l'État
Affaire suivie par : Myriam BELLEVILLE
Tél : 03.24.59.66.29
Mél : pref-protocole@ardennes.gouv.fr

Charleville-Mézières, le

-3 MAI 2021

Le Préfet

à

*Mesdames et Messieurs les Maires
du département des Ardennes*

Objet : Cérémonie du 8 mai 2021

Le samedi 8 mai 2021, la France célébrera la victoire du 8 mai 1945.

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures en vigueur pour lutter contre la pandémie de COVID-19, les cérémonies prévues sur le territoire national pour le 8 mai 2021 ne pourront pas être organisées dans leur format habituel.

Toutefois, le Gouvernement a choisi de les maintenir à l'échelon national comme dans les départements, mais en format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation.

Vous pourrez donc organiser un dépôt de gerbe dans le lieu où la cérémonie se tient habituellement. Le message qui vous sera transmis ultérieurement sera lu à cette occasion.

Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.

Je vous rappelle que, conformément aux instructions du Premier Ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales, sous réserve que les agents affectés à cette tâche soient mobilisés dans le cadre des plans de continuité d'activité.


Jean-Sébastien LAMONTAGNE